

# TABLEAU DES EFFECTIFS CONSEIL MUNICIPAL DU 07 NOVEMBRE 2022

Service	Libellé de l'emploi	Postes ouverts	Postes pourvus	Cat.	Grade	ETP budgétaire	ETP effectif	Taux d'emploi	Observations	
ADMINISTRATIF	DGS	1	1	A	Attaché principal	1,00	1,00	35		
	DGA / responsable services ressources et moyens	1	1	B	Rédacteur principal 1ère classe	1,00	1,00	35		
	Responsable service population	1	1	B	Rédacteur principal 1ère classe	1,00	1,00	35		
	Assistante de direction / communication	1	1	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	1,00	1,00	35		
	Agent chargé d'accueil APC et mairie	1	1	C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0,77	0,77	27		
	Gestionnaire ressources humaines	1	1	B	Rédacteur principal 2ème classe	1,00	0,80	35	Agent à temps partiel 80%	
	Chargé de communication	1	1	C	Rédacteur non titulaire	0,50	0,50	17,50		
	Conseiller numérique	1	1	C	Adjoint administratif non titulaire	1,00	1,00	35,00		
	Agent chargé de la comptabilité	1	1	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	0,90	0,90	31,5		
	Assistante RH - CCAS	1	1	C	Adjoint administratif	0,95	0,95	33,25		
	Agent chargé du secrétariat urbanisme, de l'état-civil, cimetières, recensement, élections	1	1	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	0,89	0,89	31,00		
	Agent d'accueil - chargé de la gestion des salles	1	1	C	Adjoint administratif	0,70	0,70	24,50		
		12	12			10,71	10,51			
	Responsable des services techniques	1	1	A	Ingénieur non titulaire	1,00	1,00	35	CDD jusqu'au 31/12/2022	
	Agent chargé du secrétariat technique	1	1	C	Adjoint administratif	1	1	35		
<b>ESPACES VERTS</b>										
	Responsable du service espaces verts	1	1	C	Agent de maîtrise	1,00	1,00	35		
	Agent chargé de l'entretien des espaces verts	1	1	C	Agent de maîtrise	1,00	1,00	35		
	Agent chargé de l'entretien des espaces verts	1	1	C	Adjoint technique	1,00	1,00	35		
	Agent chargé de l'entretien des espaces verts	1	1	C	Adjoint technique principal 2ème classe	1,00	1,00	35	Agent en MP	
	Agent chargé de l'entretien des espaces verts	1	1	C	Adjoint technique	1,00	1,00	35		
	Agent chargé de l'entretien des espaces verts	1	1	C	Adjoint technique non titulaire	1,00	1,00	35		
<b>BATIMENTS</b>										
	Agent chargé des bâtiments	1	1	C	Adjoint technique principal 1ère classe	1,00	1,00	35		
	Agent chargé des bâtiments	1	1	C	Adjoint technique	1,00	1,00	35		
<b>VOIRIE</b>										
	Agent chargé de la voirie	1	1	C	Adjoint technique principal 2ème classe	1,00	1,00	35		
	Agent chargé de la voirie	1	1	C	Adjoint technique principal 1ère classe	1,00	1,00	35		
		12	12			12,00	12,00			
ENTRETIEN DES LOCAUX	Responsable du service entretien des locaux	1	1	C	Adjoint technique	0,84	0,84	29,25		
	Agent d'entretien et de restauration			C	Adjoint d'animation non titulaire				Suppression de poste, suite attribution des heures en interne	
	Agent de restauration et d'entretien	1	1	C	Adjoint technique	0,86	0,86	30		
	Agent de restauration et d'entretien	1	1	C	Adjoint d'animation non titulaire	0,59	0,59	20,75		
	Agent d'entretien, d'animation et de restauration	1	1	C	Adjoint technique	0,78	0,78	27,25		
		4	4			3,06	3,06			
SCOLAIRE ET ENFANCE / JEUNESSE	Responsable service scolaire & enfance / jeunesse	1	1	B	Animateur	1,00	1,00	35		
	Responsable adjointe service scolaire & enfance / jeunesse	1	1	C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	0,86	0,86	30		
	<b>SERVICE SCOLAIRE</b>									
		ATSEM / agent d'animation	1	1	C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0,78	0,78	27,39	
		ATSEM	1	1	C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0,74	0,74	25,87	6,12 Effet au 01/12/2022 Avis CT du 07/10/2022 favorable, nouvelle répartition des missions et ajout de tâches
		ATSEM / Agent d'animation et de restauration	1	1	C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0,81	0,81	28,22	4,22 Effet au 01/12/2022 Avis CT du 07/10/2022 favorable, nouvelle répartition des missions et ajout de tâches
		ATSEM	1	1	C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0,84	0,84	29,49	
		ATSEM	1	1	C	ATSEM principal 1ère classe	0,78	0,63	27,36	Agent en dispo à compter du 01/09/2022
	<b>SERVICE JEUNESSE</b>									
		Animateur jeunesse	1	1	C	Adjoint d'animation	1,00	1,00	35	
	<b>SERVICE ACCUEIL PERISCOLAIRE</b>									
		Référente accueil périscolaire - Structure « Anetz »	1	1	C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0,85	0,68	29,75	Agent à temps partiel 80%
		Référente accueil périscolaire - Structure « St Herblon »	1	1	C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0,86	0,86	30	
		Agent d'entretien, d'animation et de restauration	1	1	C	Adjoint technique	0,54	0,54	18,75	
		Agent d'animation et de restauration	1	1	C	Adjoint d'animation non titulaire	0,73	0,73	25,5	
		Agent d'entretien, d'animation et de restauration	1	1	C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0,79	0,79	27,5	
		Agent d'entretien, d'animation et de restauration	1	1	C	Adjoint d'animation	0,76	0,76	26,5	4,34 Effet au 01/12/2022 Avis CT du 07/10/2022 favorable, nouvelle répartition des missions et ajout de tâches
	<b>SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE</b>									
		Référente restauration scolaire Structure « Anetz »	1	1	C	Adjoint technique	0,89	0,71	31	Agent à temps partiel 80%
		Référente restauration scolaire Structure « St Herblon »	1	1	C	Agent de maîtrise	0,86	0,86	30	
	Agent de restauration	1	1	C	Adjoint d'animation non titulaire	0,16	0,16	5,5		
	Agent d'animation et de restauration	1	1	C	Adjoint d'animation	0,38	0,38	13,25		
	Agent d'entretien, d'animation et de restauration	1	1	C	Adjoint technique principal 2ème classe	0,84	0,84	29,25		
	Agent d'animation et de restauration	1	1	C	Adjoint d'animation non titulaire	0,30	0,30	10,5		
	Agent de restauration	1	1	C	Adjoint d'animation non titulaire	0,17	0,17	6	Remplacement agent ELI	
	Agent de restauration	1	1	C	Adjoint d'animation non titulaire	0,47	0,47	16,53	10,78 Régularisation suite missions complémentaires ( Accueil du mercredi, plonge et APS)	
	Agent d'animation et de restauration	1	1	C	Adjoint d'animation non titulaire	0,60	0,60	20,86	15,02 Régularisation suite missions complémentaires ( Entretien école, bâtiments communaux)	
	Agent de restauration	1	1	C	Adjoint d'animation non titulaire	0,34	0,34	11,82	7,25 Régularisation suite missions complémentaires ( Entretien école et APS)	
	Agent de restauration	1	1	C	Adjoint d'animation non titulaire	0,18	0,18	6,35	1,78 Régularisation suite missions complémentaires ( APS)	
		25	25			16,50	15,99			
<b>TOTAL</b>		53	53			42,27	41,56			

RAPEL TABLEAU DES EFFECTIFS CM DU 16 SEPTEMBRE 2	54	54			41,88	41,18		
--	----	----	--	--	-------	-------	--	--

Non titulaires

Avenant modification durée hebdo non titulaires
Modification durée hebdomadaire de travail
Avancement de grade / promotion interne
Nomination stagiaire
Création de poste / nouveau CDD / renouvellement CDD
Suppression de poste
Modification de filière

Agents en disponibilité									
Agent chargé des bâtiments	1	1	C	Adjoint technique	1,00	1,00	35		Jusqu'au 31/10/2023
Agent d'animation et d'entretien	1	1	C	Adjoint technique	0,52	0,52	18,25		Jusqu'au 22/06/2022
ATSEM	1	1	C	ATSEM principal 2ème classe	0,63	0,63	22		Agent en dispo jusqu'au 31/08/2022